N°216 du mardi 11 avril 2023 - lagazette-sqy.fr Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

L'écoquartier du Gros Caillou sera bientôt lancé

Dossier page 2

Avec quelque 350 logements d'ici à 2030, la ville des Clayes-sous-Bois compte bien conserver son attractivité et son cadre de vie, notamment grâce à la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU).

PLAISIR

IMPÔTS LOCAUX : PLAISIR AUGMENTE AUSSI SES TAUX

Actu page 4

Actu page 7

TRAPPES

Depuis sa création en 2019, l'association Unissons a donné 42 pianos

LA VERRIÈRE
Semaine olympique : Rencontre entre jeunes et résidents de l'Ehpad **Page 5**

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Deux fêtes de la transition écologique à Guyancourt et aux Clayes **Page 6**

MAUREPAS
2e édition de la Grande Dictée ce dimanche **Page 8**

FAITS DIVERS
Trappes : Un match de football dégénère au stade Gagarine **Page 10**

HANDBALL
Défaite honorable mais position délicate pour Plaisir-Les Clayes **Page 12**

CULTURE
Un *Casse-noisette* version danse urbaine au théâtre Coluche **Page 14**

MAUREPAS

URBANISME : LA MARNIÈRE DEVRAIT ÊTRE TOTALEMENT PRÉSERVÉE

Actu page 8

Actu page 4

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Les parents d'élèves en colère contre la fermeture d'une classe à l'école Coty

Actu page 8

TRAPPES

Des passeports numériques pour encourager des femmes dans leur insertion professionnelle

En 2023, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

LES CLAYES-SOUS-BOIS

L'écoquartier du Gros Caillou sera bientôt lancé

Avec quelque 350 logements d'ici à 2030, la ville des Clayes-sous-Bois compte bien conserver son attractivité et son cadre de vie, notamment grâce à la révision de son Plan local d'urbanisme (PLU).

LA RÉDACTION

Construire des logements tout en maîtrisant l'urbanisation. Pour faire face à la lente érosion de leur population, accueillir de nouvelles familles dans un contexte de tension sur les prix de l'immobilier et offrir un parcours résidentiel à leurs habitants malgré la raréfaction du foncier, les communes disposent d'un outil stratégique : le Plan local d'urbanisme, le fameux PLU. Dans l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, elles sont nombreuses à y avoir recours pour préserver leur cadre de vie, éviter la densification à outrance et dynamiser leur attractivité.

LA GAZETTE DE SQY

150 logements de faible hauteur, dont 30 % en locatif social, verront le jour dans le secteur du Gros Caillou, en face de l'entreprise Atos.

Maîtriser l'urbanisation

Aux Clayes-sous-Bois, le maire, Philippe Guiguen (DVD), et son équipe, ont fait le choix de « *redensifier à minima et de protéger le bourg ancien et les zones pavillonnaires. À cause du gel de nombreux programmes depuis près de quatre ans, nous avons perdu près de 700 habitants aux Clayes-sous-Bois. Il est urgent de reconstruire à minima.* » D'autant que, comme le poursuit l'édile, « *nous sommes contraints du point de vue foncier. Notre ambition est de rester à 18 000 habitants tout en conservant l'esprit village avec toutes les commodités. Mais, il faut un minimum de population pour faire fonctionner les écoles, les commerces de centre-ville, les équipements, etc.* »

Alors, le premier signe de ces nouvelles dispositions s'observera dans le secteur dit du Gros Caillou. « *C'est un sujet qui date de quelques années. Nous avions une bande devant l'entreprise Atos, classée en zone économique. Or, elle se prêtait à avoir une urbanisation. Au niveau de l'équipe, nous l'avons souhaitée peu dense. C'est pour cela que, sur ce projet d'éco-quartier nous avons une emprise au sol de seulement 40 % au lieu des 60 % possibles* », souligne Philippe Guiguen.

Résultat, la municipalité a négocié avec le promoteur, ADI Promotion, que les 40 % soient occupés par 150 logements de faible hauteur (R+2 plus attique) pour s'intégrer au mieux au tissu pavillonnaire environnant, et que l'architecture soit de qualité tout en intégrant 30 % de locatif social. « *Nous n'étions pas propriétaire des terrains,* précise le maire. *Les propriétaires ont vendu à un prix qui faisait que l'on ne pouvait pas faire que du pavillon. On a réussi à négocier avec le promoteur une faible emprise au sol et une faible hauteur, avec une architecture finale de qualité* », affirme le maire, Philippe Guiguen.

Et de poursuivre : « *Outre l'intérêt qualitatif et paysager du Gros Caillou, nous avons une demande importante sur la ville de logements en plus du social. Cela pourra être une source de logements pour les jeunes ingénieurs ou de salariés d'Atos, qui a créé le nouveau bâtiment Diane. Par ailleurs, ils ont posé un permis de construire pour créer un autre bâtiment en face de ce futur programme. Il va y avoir un réaménagement complet de la rue face à ce programme. Ce quartier va être totalement revu.*»

« Promouvoir les mobilités douces dans le quartier »

Au final, la rue du Gros Caillou va être entièrement requalifiée par la commune qui va reprendre les chaussées, les accotements, les stationnements, les différents réseaux (éclairage, assainissement, télécommunication…) mais également la création d'une « noue » (fossé pour les eaux pluviales) « *essentiellement paysagère, ce qui va faire bien sur le cadre de l'ensemble de l'opération. Mais, nous y avons perdu beaucoup de temps* », regrette l'édile. Il précise également que « *si une zone pavillonnaire se trouve à l'une des extrémités du terrain, nous avons souhaité qu'il y ait un ou deux passages transversaux piétons mais pas de passage voitures. Cela permettra de préserver le calme des pavillons et de promouvoir les mobilités douces dans le quartier.* »

Plusieurs programmes immobiliers en cours

Le permis est actuellement encore en instruction. Cependant, le promoteur ADI Promotion n'est pas un inconnu pour la ville. C'est même le régional de l'étape. « *Ce promoteur est particulièrement réputé pour faire du qualitatif,* lance le maire. *Un de ses programmes est d'ailleurs actuellement en cours de commercialisation* », rappelle le maire.

Et effectivement, d'autres programmes immobiliers sont en cours de livraison ou de commercialisation aux Clayes-sous-Bois. D'ici quelques années, ce sont quelque 350 logements qui doivent être mis sur le marché. Car, bien entendu, à lui seul, l'écoquartier du Gros Caillou ne comblera pas le déficit de création de logements enregistré ces dernières années.

Ainsi, la commune va bientôt réceptionner les 70 logements du programme porté par le promoteur Kaufmann. ADI Promotion va livrer les 30 logements du côté de la place du marché. « *Ce programme est magnifique,* souffle Philippe Guiguen. *Toute la population le regarde. Nous ne sommes donc pas inquiets pour l'écoquartier du Gros Caillou.* » Le promoteur Franco Suisse doit construire de son côté une centaine de logements, et enfin, le programme Alila a été lancé, mais le maire assure qu'il ne sait pas « *quand il sera livré. C'est un programme que nous n'avions pas validé. C'est ce que nous voulons éviter dans le prochain PLU : qu'il y ait des zones au niveau des pavillons où l'on puisse construire des petits collectifs.* »

C'est donc tout l'intérêt de cette révision du plan local d'urbanisme qui, selon Philippe Guiguen, permettra de « *faire des compléments d'immeubles en centre-ville. Là, je demanderai du Bail réel solidaire* (BRS). *C'est d'autant plus intéressant quand le foncier est plus cher. En centre-ville, les prix sont identiques à Voisins-le-Bretonneux. Nous avons vraiment tout en centre-ville aux Clayes-sous-Bois et les habitants ne veulent pas partir.* » Car sur l'opération ADI Promotion du Gros Caillou, le BRS n'était pas possible à mettre en place. En revanche, la municipalité compte bien sur l'opération démolition-reconstruction de deux tours dans le quartier de L'Avre, pour proposer un des immeubles en bail réel solidaire. « *L'autre immeuble sera en locatif social,* précise Philippe Guiguen. *Il va manquer malgré tout 30 à 35 logements sociaux. Ce sont ces logements de Logirep qui seront fléchés sur le quartier du Gros Caillou. Les deux zones sont très proches.* »

ADIPROMOTION

ADI Promotion, promoteur local déjà engagé sur des réalisations dans la ville (photo), va construire le futur programme immobilier du Gros Caillou.

Atteindre les 25 % de logements sociaux

Pour faire bonne mesure, le projet de la résidence seniors va normalement bientôt être lancé. Il s'agira d'une résidence pour personnes âgées autonomes avec un peu moins de 110 logements et pour laquelle la municipalité a demandé à avoir 20 % à caractère social. Pour la prochaine étape, « *je souhaite que la Ville soit prioritaire sur les attributions pour nos anciens. Ils ont détruit les anciens bâtiments (résidence de l'Avre, Ndlr), mais ils ont pris quelques retards avec le Covid et les augmentations de taux avec une livraison en 2025 si tout va bien* », souligne le maire.

Avec toutes ces réalisations, la ville des Clayes-sous-Bois pourra espérer dépasser les 25 % prévus dans la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) – elle en compte actuellement 24,2 % et ainsi ne plus avoir à payer de pénalités tous les ans. Par ailleurs, la Ville pourra également compter sur une rentrée supplémentaire de taxe foncière grâce à l'élargissement de l'assiette (le nombre de payeurs) et ainsi conforter ses finances. « *Aujourd'hui, la seule source de financement des communes, c'est la taxe foncière* », conclut Philippe Guiguen. ■

** Le Bail réel solidaire (BRS) est un nouveau dispositif qui permet de dissocier le foncier du bâti pour faire baisser le prix des logements.*

CONTRE L'INFLATION,
ON BLOQUE.

Du 2 avril au 30 juin, les prix de près d'un millier de produits Eco+ sont bloqués, pour que tous **les indispensables du quotidien** restent accessibles.(1)

Et en plus, partout où il y a un magasin E.Leclerc, toute l'année, les prix de milliers de produits de marques nationales sont comparés avec ceux des concurrents. **Vérifiez qui est le moins cher près de chez vous sur l'appli Mon E.Leclerc.**

RDV sur l'appli

MON E.LECLERC

E.Leclerc

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine, 642 007 991 RCS Créteil.

(1) Blocage des prix à partir du 2 avril jusqu'au 30 juin 2023 sur 979 produits Eco+ par rapport aux prix relevés du 27 mars au 1er avril 2023, dans les centres E.Leclerc en France, Corse comprise, hors DROM-COM. Sous réserve d'une évolution de la réglementation applicable à ces produits. Liste des produits disponibles sur www.contrelinflation.leclerc

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

PLAISIR

Impôts locaux : Plaisir augmente aussi ses taux

Lors du conseil municipal du 22 mars dernier, la Ville a voté des taux de fiscalité locale à la hausse. Celui de Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) passe notamment de 30,10 à 34,10 %.

▶ ALEXIS CIMOLINO

CAPTURE D'ÉCRAN FACEBOOK VILLE DE PLAISIR

Selon l'adjoint aux finances *« si on restait en l'état, on finirait l'année avec une épargne nette négative, et si on faisait ça une 2e année de suite, on nous placerait sous tutelle »*.

À l'instar d'autres communes, Plaisir a décidé d'augmenter ses taux de fiscalité locale. Une décision tombée lors du conseil municipal du 22 mars dernier. Le taux de Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) passe ainsi de 30,10 à 34,10 %. *« Explosion des coûts, poursuite de la baisse des dotations et poids de la dette obligent à relever les taux de fiscalité communale pour maintenir les services à la population et poursuivre les investissements »*, justifie la Ville dans son magazine municipal d'avril, soulignant toutefois que la part communale de la TFPB reste *« parmi les plus basses de l'agglomération »*.

La taxe sur les résidences secondaires passe de 14,56 à 16,49 %, et la taxe foncière sur les propriétés non bâties de 69,66 à 78,92 %. Ces augmentations ont été critiquées par l'opposition. *« Mme le maire s'était engagée à ne pas augmenter les impôts durant son mandat lors des élections municipales de 2020,* rappelle le groupe Plaisir notre ville sur sa page Facebook. *Dans un contexte économique déjà difficile pour les Plaisirois, cette hausse de la taxe foncière n'a aucune légitimité étant donné que la Ville a un excédent d'investissements. »*

Dans le magazine municipal, la maire, Joséphine Kollmannsberger (LR), défend sa décision en rappelant qu'en trois ans *« le contexte a changé »*. *« Qui aurait pu imaginer que, lors de ce mandat, nous serions confrontés à une pandémie mondiale, une guerre et au retour d'une inflation à deux chiffres sur les matières 1res »*, déclare-t-elle. Lors du conseil du 22 mars, elle a aussi invoqué cet argument ainsi que le désengagement de l'État, et martelé l'importance pour une Ville d'amorcer un *« nouveau cap »* pour *« continuer de préparer l'avenir au-delà d'une simple gestion au jour le jour »*. *« Une Ville ne peut pas décider de mettre la clé sous la porte ou se déclarer en cessation de paiement,* a-t-elle affirmé. *Une Ville ne peut pas mettre en sommeil du jour au lendemain les projets qui ont été engagés, et ne peut pas abandonner les familles, les jeunes, les seniors, les associations, ou laisser à l'abandon les voiries, les équipements et tout le reste. »*

Pierre Smadja, du groupe Tout à faire pour Plaisir, n'estime *« pas nécessaire »* d'augmenter les impôts, évoquant notamment un budget de fonctionnement *« pratiquement à l'équilibre sans les impôts »*, avec même un excédent de fonctionnement. *« L'excédent de fonctionnement, c'est un excédent de fonctionnement sur 2022,* répond Jean-Michel Dubois, adjoint aux finances. *Si on ne faisait rien, sur 2023, on n'aurait pas du tout d'excédent de fonctionnement. »* Pour ce dernier, *« si on restait en l'état, on finirait l'année avec une épargne nette négative, et si on faisait ça une 2e année de suite, on nous placerait sous tutelle »*.

Sandrina Carneiro, du groupe Plaisir notre ville, salue un budget qui *« est le fruit d'un travail sérieux »* et reconnaît *« les contraintes conjoncturelles »*. Mais elle déplore la *« logique »*. *« Vous justifiez vos investissements passés et à venir par les augmentations des matières 1res, l'envolée des coûts de l'énergie, ou même le prétendu désengagement de l'État. Pour rappel, vous avez déjà augmenté les impôts des Plaisirois en 2016, avec les mêmes éléments de communication,* ajoute l'élue d'opposition. *Vous souhaitez réaliser votre programme d'investissements à la va-vite pour simplement dire : "Je l'ai fait." […] Vous n'avez pas les moyens de vos dépenses, je vous propose moins de projets, moins chers. Nous ne pouvons pas demander aux Plaisirois de payer pour vos multiples projets. »* Les taux de fiscalité comme le budget ont été adoptés avec le même résultat : 29 voix pour et 10 contre. ■

GUYANCOURT

Le collège Les Saules réinvente les portes ouvertes

Pour ses portes ouvertes, le collège Les Saules propose un escape game.

En lieu et place des traditionnelles journées portes ouvertes, le collège Les Saules, situé au 36, boulevard Paul Cézanne, à Guyancourt, a décidé de proposer une manifestation originale. Le samedi 15 avril, pour ses journées portes ouvertes, il proposera un escape game à la découverte de l'établissement, de 9 h à 12 h, pour les parents d'élèves de CM1 et de CM2. À cette occasion, les équipes pédagogiques présenteront le collège, leur travail et les différentes activités proposées. Les élèves de la classe orchestre proposeront une courte représentation !

Pour rappel, le collège Les Saules est un établissement public possédant également une section segpa.

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Les parents d'élèves en colère contre la fermeture d'une classe à l'école Coty

L'annonce d'une fermeture de classe au sein de cette école élémentaire à la rentrée prochaine inquiète les parents, craignant les conséquences sur les conditions de travail de leurs enfants.

▶ ALEXIS CIMOLINO

LA GAZETTE DE SQY

Selon une mère d'élève contactée par *La Gazette*, les parents sont *« choqués, énervés, contrariés, d'autant plus qu'il y a des projets immobiliers sur la commune, avec des familles qui vont arriver »*.

L'école élémentaire René Coty, aux Clayes-sous-Bois, est actuellement composée de cinq classes, mais n'en comptera plus que quatre à partir de la rentrée prochaine. L'inspection académique a décidé de la fermeture d'une classe à compter de septembre prochain. Décision imposée *« de façon brutale et sans concertation »*, s'indignent les représentants de parents d'élèves de l'école dans un communiqué.

Vers des classes de double niveau

« L'inspection académique est censée suivre la Noder (Norme départementale de référence pour la carte scolaire, qui prévoit une fermeture de classe à 100 élèves, alors que l'effectif pour la rentrée prochaine est estimé à 104 élèves,Ndlr). Mais, en fait, elle suit l'indicateur IPS (Indice de position sociale, Ndlr), elle considère que quand on a une moyenne de CSP + dans une école, les écoles peuvent être avec plus d'enfants dans la classe que quand on a plus de familles CSP -», explique, contactée par *La Gazette*, une des parents d'élèves, qui a un enfant actuellement en CE1 dans l'établissement, *« donc qui va être concerné par les classes où il y aura l'année prochaine plus d'enfants, puisque, comme sur les classes de CP et CE1, on ne peut pas aller au-delà de 24, ça veut dire que c'est sur les CE2, CM1 et CM2 que l'on va répartir le plus les effectifs »*.

Alors que l'école compte aujourd'hui une classe par niveau, elle aura des doubles niveaux l'année prochaine. Les représentants de parents d'élèves de l'établissement craignent ainsi *« des conditions d'apprentissage qui entraînent une perte de chance pour nos enfants »*. *« Selon la dernière réforme de l'éducation nationale, l'effectif des classes de CP ne doit pas dépasser 24 élèves. Dans la configuration redoutée, celui-ci monterait à 26 »*, détaillent-ils, évoquant aussi *« une équipe enseignante confrontée à un retrait de poste et qui subira des conditions de travail fortement dégradées »* ou encore *« la remise en cause de certains projets pédagogiques »*.

Sollicitée, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) nous répond qu' *« une baisse d'effectifs a été observée »* à l'école Coty et confirme qu'une *« mesure de fermeture d'une classe a été arrêtée en 1re phase de la carte scolaire pour la rentrée 2023 »*. *« Cette fermeture n'impacte aucunement la priorité nationale qui concerne l'allègement des effectifs à 24 élèves dans les classes de CP et CE1, qui sera respecté à l'école René Coty après cette fermeture, assure la DSDEN. En outre, une seconde phase de carte scolaire en juin 2023 permettra d'étudier l'évolution des effectifs et ajuster la mesure de fermeture si nécessaire. »*

Une pétition en ligne

« C'est comme d'habitude, une politique de réduction des coûts, réagit la mère d'élève. *Il y a un sujet plus profond aussi, les gens n'ont plus envie d'enseigner, donc ils sont en manque d'effectifs. Dans les prochains mois, les professeurs absents ne seront pas remplacés, car ils n'ont pas d'enseignants. »* Selon elle, les parents sont *« choqués, énervés, contrariés, d'autant plus qu'il y a des projets immobiliers sur la commune, avec des familles qui vont arriver »*.

Des parents qui aimeraient conserver ce qui fait aussi d'après eux l'identité de cette école *« familiale, qui a toujours été très soucieuse de la qualité de l'enseignement qu'elle pouvait proposer »*, et pas *« des usines où il y a 400 ou 500 familles »*. Une pétition en ligne circule actuellement, récoltant près de 100 signatures au 10 avril. ■

LA GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

LA VERRIÈRE Les jeunes à la rencontre des résidents de l'Ehpad pour la semaine olympique et paralympique

Le 6 avril, dans le cadre de la Semaine olympique et paralympique (SOP), 20 élèves d'élémentaire de l'ERPD, école située à La Verrière, ont rencontré 20 résidents de l'Ehpad de l'institut MGEN de La Verrière. Un rendez-vous qui prenait tout son sens, la SOP ayant cette année pour thème l'inclusion. « *On a souhaité faire une après-midi pour inclure les personnes âgées à la pratique sportive* », explique Chloé Pereira, cheffe de projet à la direction des sports de SQY. Partage et intergénérationnel étaient ainsi les maîtres-mots. Pendant qu'un groupe de jeunes pratiquaient quelques activités sportives avec des seniors, d'autres élèves et résidents s'adonnaient à des parties de jeux de société et à la création d'une fresque en y dessinant des éléments en lien avec le sport et l'inclusion. Et avant que les enfants ne repartent, tout ce petit monde a posé pour une photo de groupe.

SQY SQY IT, le rendez-vous business et emploi de l'Agglo

Avec ce nouveau rendez-vous SQY IT, l'Agglomération veut dynamiser les échanges économiques et les embauches.

Après le SQY business day, c'est désormais le SQY IT, le nouvel événement phare du business et de l'innovation de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), qui se déroulera les 19 et 20 avril au Vélodrome national. L'objectif de ce nouveau rendez-vous est de mettre en lumière les filières d'excellence du territoire saint-quentinois : l'aéronautique, la défense, le spatial, le numérique et la cybersécurité, la santé, la mobilité, les transitions et l'énergie et bien d'autres encore… L'Agglomération souhaite favoriser les échanges et soutenir ainsi le marché de l'emploi. Un marché qui affiche une dynamique prometteuse, souligne Nicolas Dainville (LR), maire de La Verrière et vice-président de SQY délégué à l'emploi, à la formation professionnelle et à l'apprentissage, interviewé par le *SQY Mag*. Il faut dire qu'avec ses 17 000 entreprises et ses 145 000 emplois, le bassin économique de SQY est particulièrement dynamique et s'inscrit également dans l'évolution et le développement de Paris Saclay. Plus d'informations sur www.saintquentinenyvelines.fr

Pitch Immo
pense l'immobilier différemment,
à vos côtés,
et localement pour être plus
proche de vos attentes.

Nous construisons un immobilier responsable, humain, intégré localement, au service de la ville et pensé pour la qualité de vie.

Pitch immo
UNE MARQUE ALTAREA

PITCHIMMO.FR

0 800 123 123 Service & appel gratuits

Illustration non contractuelle due à une libre interprétation de l'illustrateur et susceptible de modifications. Concernant la topographie des lieux et les façades des bâtiments, se référer au permis de construire de la Résidence Onyx à Saint-Cloud (92). Pitch Immo - 87, rue de Richelieu 75002 Paris - SNC au capital de 75 000 000 €. RCS Paris 422 989715 – ibiza – Novembre 2021

EN BREF

SQY SQY a installé de nouvelles bornes de recharge dans plusieurs communes

Saint-Quentin-en-Yvelines poursuit l'installation de bornes de recharge dans les communes. De nouvelles ont ainsi été mises en place à La Verrière, Montigny et Villepreux.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Plusieurs bornes de recharge sont en installation à Saint-Quentin-en-Yvelines.

Dans la cadre du déploiement des nouveaux modes de mobilité, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) continue le déploiement de ses bornes de recharge Start SQY dans les 12 communes de son territoire. Quatre nouvelles bornes de recharge électrique ont notamment été installées à La Verrière. Elles se trouvent devant la plaine de la salle de spectacle Le Scarabée et devant le parking de l'école régionale ERPD. Deux bornes se trouvent également sur le parking de la mairie, mais elles sont réservées aux agents municipaux dans le cadre du renouvellement de la flotte municipale.

À Montigny-le-Bretonneux, une première borne de recharge a été installée récemment sur le parking du centre commercial Jacques Cœur à La Sourderie. Durant le mois d'avril, deux autres bornes devraient être mises en service boulevard Vauban et avenue du Centre.

Enfin, à Villepreux, une borne a été installée avenue de Touraine, et deux autres devraient suivre. « *Ce n'est que la première phase du plan de SQY parce que c'est SQY qui déploie ces bornes pour encourager la mobilité décarbonée. La borne qui se situe devant l'hôtel de ville est prête et elle sera rapidement opérationnelle* », a d'ailleurs expliqué Jean-Baptiste Hamonic (MoDem), le maire de Villepreux, dans son Facebook live du jeudi 30 mars. ■

EN BREF

SQY Deux librairies saint-quentinoises participent à la Fête de la librairie indépendante

Le Pavé dans la Mare et le Pavé du Canal seront une nouvelle fois au rendez-vous de cette 25e édition, prévue ce samedi 15 avril.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

La librairie le Pavé du Canal, à Montigny, participe encore à la Fête de la librairie indépendante.

Le 15 avril se tient comme chaque année la Fête de la librairie indépendante. Cette 25e édition aura lieu dans plus de 500 librairies en France, en Suisse et en Belgique. Parmi elles, deux librairies situées à Saint-Quentin-en-Yvelines seront une nouvelle fois au rendez-vous de l'événement, comme elles en ont l'habitude depuis de nombreuses années. Le Pavé du Canal, à Montigny-le-Bretonneux, et le Pavé dans la Mare, à Élancourt, font partie des six librairies yvelinoises célébrant cette fête. Cette journée est « *l'occasion pour les libraires indépendants de réaffirmer le combat qu'ils mènent pour protéger leur métier et de célébrer avec tous les lecteurs leur amour des livres* », rappelle sur son site internet le syndicat de la librairie française, qui organise la Fête de la librairie indépendante.

Le livre *Plumes* offert aux clients des librairies participantes

À l'occasion des 25 ans de l'événement, le livre *Plumes*, écrit par 25 auteurs, sera offert aux clients des librairies participantes. Dans cet ouvrage, les écrivains « *font le portrait d'un oiseau* » et « *rendent hommage au lien intime qui unit les oiseaux et les écrivains, et offrent une entrée inédite afin de mieux décoder notre monde en accroissant notre savoir autour de l'ornithologie* », indique le communiqué de l'événement. ■

GUYANCOURT

Quartier des Savoirs : la concertation se poursuit

Pour cette 3e phase de concertation, la Ville propose une balade urbaine et une exposition.

Dans le cadre du futur aménagement du quartier des Savoirs, la ville de Guyancourt propose de poursuivre la 3e phase de la concertation avec une balade urbaine, le mercredi 19 avril, pour découvrir l'architecture de Guyancourt mais aussi l'art dans la ville. En parallèle, une exposition itinérante est proposée dans différents équipements de la commune, pour découvrir le projet du futur quartier. Elle devrait normalement être visible jusqu'en fin d'année et sera à la maison de quartier Théodore Monod en avril, au gymnase de l'Aviation en mai et au gymnase des Droits de l'Homme en juin. Les prochaines dates seront communiquées dans le magazine municipal. Pour rappel, le quartier des Savoirs devrait voir le jour d'ici une dizaine d'années sur l'ex-friche Thalès.

PLAISIR

L'événement Faites du vélo revient

Le 15 avril prochain, Faites du vélo revient à Plaisir, dans le parc du Château.

▶ LA RÉDACTION

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Trois ateliers gratuits de réparation de vélo sont prévus avec pour thèmes : transmission, freinage et roue.

Le rendez-vous festif Faites du vélo de Plaisir revient en partenariat avec Véligo d'Île-de-France Mobilités, la Vélostation SQY, Plaisir en transition, le Vélo club plaisirois et Décathlon. C'est l'occasion de participer à de nombreuses animations gratuites et de découvrir Plaisir à bicyclette. Il se déroule le samedi 15 avril, de 14 h à 17 h 30, au parc du Château. L'entrée est libre et gratuite.

Pour initier les Plaisiroises et les Plaisirois à une pratique en toute sécurité, les membres du Vélo Club Plaisirois les guideront dans les rues de la ville à l'occasion de six sorties encadrées. Trois balades sont prévues pour profiter de Plaisir autrement. Deux parcours sont ainsi prévus : le parcours au Bois de la Cranne à la recherche du lavoir, et le parcours en forêt de Sainte-Apolline. Il faut apporter son vélo. Six départs sont prévus entre 14 h 15 et à 16 h (durée : 1 h). Les balades sont gratuites et l'inscription est recommandée sur ville-plaisir.fr (nombre de place limité). Port du casque conseillé, obligatoire pour les moins de 18 ans. Les mineurs devront être accompagnés par un adulte – Les participants s'engagent à être couverts par une assurance civile et à ne pas avoir de contre-indication médicale.

Trois ateliers gratuits de réparation de vélo sont prévus avec pour thèmes : transmission, freinage et roue. Des experts de la bicyclette répondront durant 30 minutes à toutes vos questions et vous donneront des conseils pour de petites réparations et sur les réglages de votre vélo pour une conduite en toute sécurité. Inscriptions sur ville-plaisir.fr ou sur place s'il reste des places. Enfin, il sera possible de tester gratuitement tout le potentiel des vélos « nouvelle génération » en partenariat avec Décathlon et faire marquer et référencer votre vélo. Ce service vous permettra de multiplier vos chances de retrouver votre vélo en cas de perte ou de vol. Le tarif s'élève à 6 euros (sur présentation obligatoire d'une preuve d'achat du vélo ou d'une pièce d'identité). ■

EN BREF

SQY Deux fêtes de la transition écologique à Guyancourt et aux Clayes-sous-Bois

Les villes des Clayes-sous-Bois et de Guyancourt organisent leur Fête de la transition écologique.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

À Guyancourt, la Fête de la transition écologique a lieu le 15 avril de 14 h à 18 h au parc de l'Ermitage.

Le 15 avril, de 14 h à 18 h, la ville de Guyancourt vous invite à célébrer la Fête de la transition écologique au parc de l'Ermitage. Animations nature, ateliers créatifs, exposition et jeux sur les animaux, escape game, musique, dégustation à l'aveugle, troc aux plants, bar à tisanes ou encore instants zen… de multiples animations gratuites seront proposées à tous au parc de l'Ermitage. Pour la première fois cette année, une école participera à la fête. Les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Politzer présenteront une maquette de production d'électricité et interpréteront avec leur chorale la chanson *Aux arbres citoyens* de Yannick Noah. Retrouvez le programme complet de l'événement sur www.ville-guyancourt.fr. Informations au 01 30 64 21 71.

Aux Clayes-sous-Bois aussi, la Fête de la transition écologique se déroulera le 15 avril, de 14 h 30 à 17 h 30, dans la cour de l'école Henri Prou (entrée libre). Au programme, des ateliers Répar'Objets et Répar'Couture, Troc de plantes, produits d'entretien, mesurer son empreinte carbone, couture, vannerie et un stand solidaire de vente de pâtisseries faites maison avec le conseil de quartier Ouest. Toutes les recettes seront reversées aux écoles Henri Prou et Victor Hugo. Renseignements au 01 30 79 38 90. ■

TRAPPES

Depuis sa création en 2019, l'association Unissons a donné 42 pianos

42 pianos ont été donnés depuis 2019 par l'association, basée à Trappes, à des établissements sociaux, culturels, scolaires, pénitentiaires ou médicaux.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Et de 42 ! C'est le nombre de pianos que l'association Unissons, basée à Trappes, a donné depuis 2019 à des établissements sociaux, culturels, scolaires, pénitentiaires ou médicaux. Cette association récupère des pianos et parfois d'autres instruments pour leur donner une seconde vie dans des lieux collectifs non commerciaux. Elle est installée dans les locaux de l'ancienne école maternelle Albert Camus qu'elle partage avec quatre autres associations. Les lieux ont été gracieusement mis à disposition par la municipalité en contrepartie d'animations de quartier. Pour rappel, Unissons a été fondée en mai 2019 par Sébastien Peronno, professeur de mathématiques, et Marie Le Guen, accordeuse de pianos, qui en est la présidente.

Joint par *La Gazette*, Sébastien Peronno a fièrement déclaré que la barre des 40 pianos donnés a donc été dépassée. « *Nous avons donné 42 pianos jusqu'à maintenant. Nous avons commencé par contacter des conservatoires et des entreprises, car la présidente [de l'association, Ndlr] est accordeuse de pianos et, travaillant dans le coin, elle était au courant de beaucoup de pianos réformés. Ce sont des instruments destinés à la déchetterie, car ils ne sont plus assez bons pour être utilisés en conservatoires, mais qui restent encore tout à fait jouables. Ils préféraient nous les donner plutôt que de les jeter* », indique Sébastien Peronno.

DR

Ici un piano de marque Samick offert par une habitante de Neuilly-sur-Seine à la MGEN de La Verrière.

Les dix premiers pianos de l'association provenaient de grosses structures. Puis, avec la création du site internet, les particuliers ont été séduits par le concept. « *Notre site internet fonctionne bien. Les dons de pianos de particuliers proviennent de profils assez variés. Par exemple, cela peut être des gens pressés de se libérer de leur piano car ils déménagent et souhaitent faire une bonne action en nous le donnant* », poursuit le professeur.

L'association récupère uniquement des pianos fonctionnels. Parfois, un accordage est entrepris par des professionnels extérieurs. Quelques accords ont été faits par des bénévoles de l'association, mais ce n'est pas sa priorité, Unissons se concentre sur la mise en lien entre donneur et receveur comme l'indique Sébastien Peronno : « *Nous préférons concentrer notre énergie sur la mise en lien plutôt que sur des accords techniques.* »

« *Au sujet des lieux sélectionnés pour accueillir un piano, c'est principalement du démarchage de notre part. Nous sommes dans un paradoxe de ressourcerie. Quand un propriétaire cherche à se séparer de son piano, il va chercher à le donner à une association. Et l'inverse n'est pas du tout vrai, car les structures ne pensent pas forcément à chercher un piano gratuitement. Cela doit concerner cinq pianos sur les 42 donnés* », précise Sébastien Peronno.

Concernant les bénéficiaires, ils sont très variés. Cela va d'une association (Taille-Vent à Trappes) à des écoles de SQY, en passant par l'institut MGEN de La Verrière. Plus étonnant encore, l'association indiquait en 2019 son souhait d'installer des pianos dans des prisons. C'est désormais chose faite avec déjà six pianos donnés à différents services culturels de prisons installées en Île-de-France comme le centre pénitentiaire de Paris la Santé ou la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

« *Au total, sur l'agglomération, ce sont neuf pianos déjà donnés (l'école élémentaire Politzer de Guyancourt l'aura récupéré mercredi prochain), ce qui amène à 11 le nombre de pianos donnés ou bientôt donnés, avec prochainement, un don pour la crèche de La Verrière et, en avril, un piano pour le centre social du Pont du Routoir* », ajoute le professeur de mathématiques. Et de poursuivre : « *trois, voire quatre, médiathèques de SQY ont manifesté leur intérêt. Un projet est en cours d'élaboration, donc nous sommes ravis* », conclut Sébastien Peronno. ■

COIGNIÈRES

Une balade urbaine dans le quartier gare ce samedi

Le 15 avril de 9 h à 12 h, une balade urbaine est organisée dans le cadre de l'aménagement du quartier de la gare.

Dans le cadre de l'aménagement du quartier de la gare, la ville de Coignières organise une balade urbaine, le samedi 15 avril, de 9 h à 12 h. Celle-ci vient en complément de la pré-étude réalisée par la municipalité et de la réunion de lancement qui s'est déroulée le 29 mars dernier. Cette balade urbaine, qui est ouverte aux habitants, aux acteurs économiques, aux associations et aux acteurs culturels, est l'occasion idéale d'identifier les spécificités de ce secteur, amené à évoluer dans les prochaines années. À noter qu'un atelier de travail sera organisé dans la foulée en mairie. Rendez-vous à 9 h devant la gare. Inscriptions pour cet atelier de concertation sur le site de la mairie.

MAUREPAS

Urbanisme : la Marnière devrait être totalement préservée

Dans le cadre de la modification à venir du plan local d'urbanisme, la mairie de Maurepas a organisé le 3 avril une réunion publique largement suivie par les riverains de la Marnière. Ils sont sortis rassurés.

▶ LA RÉDACTION

Rassurante. Voilà le maître-mot de la réunion publique de concertation autour de la modification du Plan local d'urbanisme (PLU) qui s'est tenue la semaine dernière à Maurepas. Car depuis la révision du PLU en 2019, la modification en cours concernant principalement le périmètre de constructibilité limité, dans le quartier de la Marnière entre le chemin Perdu et le chemin de Paris, avait visiblement provoqué l'inquiétude chez les riverains. Une inquiétude sur une éventuelle urbanisation possible du secteur, grandement préservé jusqu'à présent. C'est donc devant une salle du conseil municipal de Maurepas archicomble que le maire, Grégory Garestier (DVD), ses équipes, et des représentants de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, ont désamorcé d'emblée ce qui aurait pu s'annoncer comme une réunion mouvementée.

Après avoir présenté le déroulé de cette réunion publique de concertation, le maire a donc directement tenu à préciser le cadre de la procédure qui s'engage. « *Nous engageons cette modification du plan local d'urbanisme, sur quelques parcelles autour du bois de la Marnière et de l'école, pour y limiter considérablement le droit à construire. En 2019, nous avons institué un périmètre de constructibilité limité aux abords du bois de la Marnière – qui est et restera inconstructible –, et d'autres parcelles. Nous avons ainsi refusé un permis de construire, rendu possible par le PLU de 2013, de 45 logements dont 13 logements sociaux le long du chemin de Paris. Pour éviter que cela ne se reproduise, nous avons verrouillé au maximum le périmètre de constructibilité sur ces parcelles.* »

Mécontent, le propriétaire du terrain avait alors assigné la municipalité au tribunal administratif qui avait finalement donné raison à la mairie. Mais la limitation du droit à construire étant limitée dans le temps, la mairie de Maurepas doit aujourd'hui légèrement modifier son PLU pour « *ré-instituer des droits à construire limités parce que le périmètre de constructibilité limité ne dure que cinq ans* », a précisé l'édile. En lieu et place, la municipalité propose de mettre en place une Orientation d'aménagement de programmation (OAP) qui va restreindre le droit à construire et « *paramétrer le nombre théorique de maisons sur les parcelles concernées […]* », poursuit le maire.

LA GAZETTE DE SQY

Une réunion publique largement suivie par les riverains de la Marnière a eu lieu le 3 avril à la mairie de Maurepas.

Il s'agirait ici de la possibilité de construire 14 maisons au maximum au nord de la Marnière et 12 maisons au maximum au sud de la Marnière. Car l'objectif de la mairie est aussi d'éviter la spéculation immobilière et la construction de collectifs sur des terrains privés et ainsi de garantir la qualité de vie des habitants. Mais au préalable, une évaluation environnementale est menée en parallèle. Un cabinet spécialisé a été mandaté et les premiers retours font état de présence de zones humides. « *Les analyses faites au nord de la Marnière révèlent la présence d'une zone humide,* a expliqué Joachim Solda, urbaniste à Saint-Quentin-en-Yvelines. *Sur ces zones, les constructions sont encore plus limitées que par le périmètre de constructibilité limité. La zone humide en France est la catégorie environnementale et écologique la plus limitée par les textes.* »

Les constructions seraient alors limitées aux zones déjà construites. « *Nous allons devoir revoir la présentation de notre OAP. Nous allons nous servir de cette étude pour restreindre encore la constructibilité, voir l'interdire totalement,* a affirmé Grégory Garestier. *On y sera contraints si les zones humides sont confirmées.* »

Parmi les riverains, tout le monde semblait rassuré. Les questions ont essentiellement porté sur la circulation qui augmente du fait de la création de l'écoquartier. « *Nous avons vu la circulation sur l'avenue de Paris, ou sur le chemin Perdu, fortement augmenter avec les nouveaux logements,* a lancé un riverain au micro. *Les gens prennent l'habitude de couper par là. Mais cela devient dangereux avec des voitures sur les trottoirs, etc.* » Consciente du problème, la municipalité a monté des « *ateliers spécifiques au village, les ateliers Croix-Blanche* », a précisé François Liet, adjoint au maire délégué à l'aménagement urbain durable et aux mobilités.

Le processus va désormais suivre son cours : la concertation va se poursuivre jusqu'à fin avril, les différentes études vont être intégrées. Un bilan de concertation sera présenté en juin et l'enquête publique aura lieu à l'automne. La mairie de Maurepas espère bien pouvoir voter cette modification d'ici à la fin de l'année 2023. ■

TRAPPES

Des passeports numériques pour encourager des femmes dans leur insertion professionnelle

La Fondation Orange a remis le 6 avril des passeports numériques des femmes ayant suivi des ateliers à la Cité des métiers dans le but de se réinsérer professionnellement.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Des passeports numériques. Voilà ce qui a été remis le 6 avril dernier à la Cité des métiers de SQY, située à Trappes. Cette structure créée en 2015 vise à promouvoir l'emploi, l'orientation et l'insertion professionnelle. Elle a été labellisée en 2021 Maison digitale par la Fondation orange. Un label qui « *répond au besoin de développement de compétences des femmes sans qualification, sans emploi, en situation précaire, en s'appuyant sur les potentialités du numérique* », indique dans un communiqué la Fondation Orange, qui s'engage pour l'insertion sociale et professionnelle en ciblant notamment trois publics : jeunes sans qualification ni emploi, femmes en situation précaire, personnes avec autisme.

LA GAZETTE DE SQY

En présence d'élus et de représentants d'Orange, plusieurs femmes ont reçu leur passeport numérique.

À la Cité des métiers, c'est principalement sur les femmes que se concentre l'accompagnement, à travers notamment le programme « *Ensemble avec elles* », qui a bénéficié à 96 apprenantes depuis 2021. « *Ici, on anime cinq ateliers* », fait savoir Isabelle Multon, membre d'Orange solidarité (association dépendant de la Fondation Orange). Elle cite des ateliers autour de Word, Excel, Powerpoint, mais aussi des ateliers sur la mise en ligne d'un CV, et un atelier qui « *explique ce que sont les données privées sur internet, comment elles sont utilisées…* ». « *On a des dames qui n'ont jamais travaillé, on a aussi des dames d'origine étrangère qui ne sont jamais allées à l'école ou très peu. Mais on a aussi des personnes qui ont déjà travaillé, ont peut-être un peu touché du doigt la bureautique mais pas suffisamment* », poursuit-elle.

Ces passeports numériques, accordés après avoir suivi au moins trois ateliers, sont ainsi « *une forme de gratification des dames* », résume Isabelle Multon. « *Pour certaines dames, c'est parfois le seul diplôme qu'elles vont pouvoir avoir. Donc c'est pour les encourager dans cette envie, cette volonté qu'elles ont de s'intégrer dans ce monde numérique, qui est indispensable, dans leur vie quotidienne et professionnelle* », ajoute-t-elle.

Parmi les lauréates des passeports numériques, Malika, 45 ans. Elle s'est tournée il y a six ans vers la Cité des métiers, après avoir été victime de « *harcèlement moral au travail* », confie-t-elle. « *J'étais en arrêt de travail, je suis restée longtemps sans activité, […] je ne sortais pas du tout,* raconte cette habitante de La Verrière, dressant un bilan très positif de l'accompagnement dont elle a profité à la Cité des métiers. « *J'ai fait un stage d'un mois ici, à la Cité des métiers. Je viens de sortir de la pré-orientation. Là, je repars sur une autre formation. Je vais suivre une formation de remise à niveau de six mois.* » Elle aimerait ensuite trouver un poste de chargée d'accueil.

À noter qu'en marge de la remise des passeports numériques, la Fondation Orange a délivré un chèque de 8 000 euros à la Cité des métiers pour l'aider dans le développement de son programme « *Ensemble avec elles* ». ■

MAUREPAS

2e édition de la Grande Dictée ce dimanche

Pour la 2e année, la municipalité de Maurepas organise la Grande Dictée à la salle des fêtes.

Vous aimez l'orthographe, la grammaire et tout ce qui se rapporte au français. Alors ce rendez-vous est fait pour vous. Suite au succès de la première édition, la municipalité de Maurepas organise la Grande Dictée pour la deuxième année de suite à la salle des fêtes de Maurepas, le dimanche 16 avril. Il vous reste encore quelques jours pour vous replonger dans votre manuel d'orthographe. Trois catégories seront représentées : enfants, de 9 à 12 ans ; adolescents, de 13 à 16 ans ; et enfin adultes, à partir de 17 ans. Renseignements au 01 30 66 54 26.

RELIER

Nos équipes œuvrent au quotidien pour concevoir et relier durablement les territoires.

RER B – ©SNCF

EIFFAGE RAIL

www.eiffagerail.com

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

Trappes Un match de football dégénère à Trappes

Lors d'un match de football, une rixe entre jeunes a éclaté. L'un d'eux, ayant reçu de nombreux coups, a été transféré à l'hôpital.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

C'est lors d'un match de football au stade Youri Gagarine de Trappes que l'altercation a eu lieu.

Le samedi 25 mars à 18 h, les policiers d'Élancourt sont intervenus sur le terrain de football Youri Gagarine à Trappes à la suite d'une bagarre. Un adolescent a reçu des coups de poing au visage et a perdu connaissance. Il présentait de graves blessures avec notamment des dents cassées, certaines étant enfoncées dans le palais lui-même fracturé.

Devant la gravité de ses blessures, il a été transporté à l'hôpital Mignot à Versailles, pour ensuite être transféré à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris. Les premiers éléments recueillis faisaient état d'une bagarre née d'une action de jeu durant le match de football entre jeunes de la commune.

Des coups de poing et de pied reçus en plein visage

L'enquête menée par le groupe violences aux personnes de la sûreté urbaine d'Élancourt a permis d'établir, après avoir recueilli des auditions de témoins, qu'un jeune avait eu une vive altercation verbale avec la victime. L'un de ses amis est alors parti chercher un majeur. Arrivé sur place, ce dernier s'en est violemment pris à la victime, lui assénant des coups de poing au visage. Tombée au sol, la victime a essayé de se relever. C'est là qu'elle a reçu des coups de pied au visage et à la tête qui ont provoqué son évanouissement. Une ITT de 20 jours lui a été prescrite, compte tenu de ses importantes blessures.

L'affaire se poursuit le 4 avril. Une opération dirigée par les policiers d'Élancourt a permis d'interpeller trois suspects âgés de 16 et 18 ans. Ils ont tous trois été placés en garde à vue. Une perquisition menée au domicile de l'un des deux mis en cause mineurs a permis aux enquêteurs de découvrir un sac qui contenait 20 paires d'écouteurs « airpods » de la marque Apple, contrefaits. Une procédure incidente a été diligentée.

Durant les auditions, les deux mineurs ont nié toute participation aux violences lors du match. Quant au majeur, il a reconnu la totalité des faits, expliquant ses gestes par le comportement arrogant de la victime pendant le match. Il a confirmé avoir agi seul.

Sur instruction du parquet, le mis en cause majeur a été déféré pour comparution immédiate. Il a été condamné à deux ans de prison dont 16 mois avec sursis et huit mois ferme sous le régime du bracelet électronique. Les deux mineurs se sont vu notifier un classement pour les faits de violence et une composition pénale pour celui qui détenait les écouteurs contrefaits. ■

Élancourt L'homme qui avait frappé sa femme a écopé de 12 mois de prison avec sursis

Un homme a été jugé par le tribunal pour rébellion et violences conjugales. Il a écopé d'une peine de prison avec sursis.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Le tribunal a tranché. Ce sera 12 mois de prison avec sursis probatoire pendant deux ans pour un homme auteur de violences conjugales et rébellion.

Comme nous l'évoquions dans notre édition du 4 avril, le 29 mars dernier, un homme a été arrêté par des policiers, dans un logement situé au 18 de la rue Bleue à Élancourt, à la suite de violences conjugales.

Sur place, les forces de l'ordre avaient découvert une jeune femme avec le visage ensanglanté. Son conjoint, un homme de 39 ans défavorablement connu des services de police, l'avait en effet mise au sol, lui assénant plusieurs coups de poing. Face aux policiers, l'individu avait saisi son bébé de huit mois dans le but d'empêcher son interpellation. Il avait refusé de le poser et s'était montré très virulent à l'encontre des policiers. Son chien, de type molosse, était tout aussi agressif envers les agents.

Après plusieurs minutes de discussion, le mari violent avait fini par accepté d'isoler son chien et de remettre son nourrisson à un policier. Ces derniers lui avaient alors demandé de se tourner pour procéder à son interpellation et à son menottage. C'est là que la situation avait dégénéré.

Le conjoint s'est alors violemment rebellé lorsque les policiers ont voulu le mettre au sol pour l'arrêter. Le pistolet à impulsion électrique a dû être utilisé à deux reprises pour parvenir à maîtriser et interpeller l'individu. Il a été placé en garde à vue pour rébellion et violences conjugales. La fille de la victime a été entendue et a confirmé les disputes et violences récurrentes. Le mis en cause lui, a nié les faits et a expliqué avoir uniquement repoussé la victime qui se serait cognée et blessée seule.

Sur instruction du parquet, il a été déféré en comparution immédiate le 31 mars devant le tribunal judiciaire de Versailles. À l'issue de son procès, il a écopé de 12 mois de prison avec sursis probatoire pendant deux ans. ■

Maurepas
Trois écureuils de deux espèces protégées ont été saisis dans un camp des gens du voyage

Le 4 avril, une opération menée, entre autres par des policiers et des pompiers, a permis de découvrir trois écureuils détenus illégalement dans un camp des gens du voyage.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Une opération, menée conjointement par différents services, a permis de trouver des écureuils protégés dans un camp des gens du voyage à Maurepas.

Le 8 février 2023, un équipage de la police municipale de Maurepas a constaté, sur l'aire d'accueil des gens du voyage de la commune, la présence d'une cage renfermant deux écureuils roux d'Amérique (une espèce exotique envahissante et dont l'acquisition et la détention sont soumises à une réglementation très stricte, Ndlr).

Les agents municipaux ont signalé les animaux à l'Office français de la biodiversité (OFB) qui, à son tour, s'est rapprochée de la sûreté urbaine d'Élancourt pour une future cosaisine. Le parquet de Versailles a été avisé et a validé l'opération de police.

Un couple d'écureuils roux d'Amérique et un écureuil européen trouvés

Au-delà des enjeux du trafic d'animaux vivants, l'action policière visait également à parer à une atteinte à l'environnement et à un risque sanitaire réel. Ainsi, dans la matinée du 4 avril, les effectifs de police d'Élancourt, la brigade équestre du département, la brigade animalière des pompiers des Yvelines et la police municipale de Maurepas ont mené une action conjointe pour récupérer les animaux protégés. Une fois le camp sécurisé par les policiers, un couple d'écureuils roux d'Amérique a été saisi (il aurait été acheté illégalement en Belgique et offert pour l'anniversaire de la fille de la famille mise en cause).

L'intervention a également permis de découvrir, sur un autre emplacement de caravane, une seconde cage contenant cette fois un écureuil européen, une espèce également protégée. Les deux détentrices des écureuils (dont l'une est âgée de 30 ans) ont été laissées libres, mais elles ont été convoquées ultérieurement par l'OFB dans le cadre des procédures lancées à leur encontre. Quant aux animaux, ils ont été examinés par un vétérinaire pour être ensuite remis à des refuges en Mayenne (pour le couple d'écureuils d'Amérique) et à Maisons-Alfort (pour l'écureuil européen). Ce dernier pourra être relâché dans la nature. ■

DG GROUP

Imaginer
Mutualiser
Construire

CONDUCTEURS DE TRAVAUX / Aurélien, Lucie, Amine

ISSY-LES-MOULINEAUX / SONATINA

SAINT-OUEN / ÉLÉGANCE

Plus durables, plus qualitatifs, plus économes en énergies, les projets réalisés par DG GROUP répondent aux nouvelles attentes fondamentales de la société

24 Avenue du Gué Langlois 77600 Bussy-Saint-Martin contact@dggroup.fr 01 60 21 13 22 dggroup.fr

Bâtir en toute sérénité | **Promoteur et constructeur**

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Handball Défaite avec les honneurs mais position délicate pour Plaisir-Les Clayes

Opposé au leader, Saint-Mandé, le 8 avril, Plaisir-Les Clayes s'est accroché, offrant une prestation encourageante, mais s'incline de cinq buts (29-24) et est en position de relégable.

LA GAZETTE DE SQY

« ***Si on avait montré cette image-là depuis le début de l'année, [...] notre place serait dans le top 5 facile*** », **affirme l'entraîneur, Benjamin Modeste (ici au bord du terrain).**

Il n'y a pas eu d'exploit. Malgré une bataille honorable, le Plaisir-Les Clayes handball (PLCHB) s'est incliné à domicile face au leader de la poule, Saint-Mandé, le 8 avril lors de la 18e journée de N3 masculine. Une défaite de cinq buts (29-24), qui laisse néanmoins des motifs de satisfaction à l'entraîneur plaisiro-clétien, Benjamin Modeste.

« *Le match est plutôt complet,* a-t-il déclaré à la fin du match. *Je suis vraiment content. Si on enlève les cinq premières minutes, où on prend 5-0 (Plaisir-Les-Clayes était mené 5-0 au bout de deux minutes et demie, Ndlr), […] on fait jeu égal pendant 55 minutes avec les 1ers. Saint-Mandé, c'est une équipe rodée pour la N2 depuis déjà plusieurs années, ils ont loupé la montée l'année dernière, ils auraient déjà dû être à l'échelon supérieur. Je suis vraiment content de l'équipe et du match dans sa globalité.* »

Une entame de match qui coûte cher

Une fois passé l'orage du début de match raté, le PLCHB s'est en effet accroché, en étant toujours derrière son adversaire au score mais en revenant plusieurs fois à deux buts, et même à un but à la 20e minute, suite à un jet de 7 mètres transformé par l'ailier Dylan Miatoudila, meilleur marqueur du match avec 11 réalisations (dont six penaltys). Les Plaisiro-Clétiens auraient même pu espérer plus en jouant mieux certains coups ou s'ils n'étaient pas tombés sur le gardien adverse, Thomas Boullé, auteur de 12 arrêts.

« *Une fois qu'ils ont eu une entame de match à 5-0, ils ont su gérer cet écart du début à la fin,* estime Benjamin Modeste à propos de la performance de Saint-Mandé. *Dans les moments clés, dès qu'ils prenaient une sanction de deux minutes, ils jouaient très lentement [...], avec un changement avec le gardien, et on n'avait peu de possessions de balle en supériorité. C'est clairement une équipe d'expérience. Leur entraîneur* (Philippe Vidal, Ndlr)*, c'est pas n'importe qui non plus, il connaît bien son métier. Les détails, ils sont là. Je pense que l'entame de match fait vraiment mal à l'équipe. Si on gomme ça, le match peut être différent.* »

Et si Plaisir-Les Clayes avait montré ce visage-là toute la saison, le classement serait sans doute différent aussi. « *On est passés vraiment à travers certains matchs,* concède Benjamin Modeste. *Si on avait montré cette image-là depuis le début de l'année, comme on l'avait fait la semaine dernière, - où on perd à Paris (chez le Paris sport club, 2e, Ndlr), mais au moins on fait un excellent match-, notre place serait dans le top 5 facile. Malheureusement, on n'y est pas aujourd'hui, on joue encore le maintien, et il y a quatre matchs qui vont être très très très importants. Il va falloir y aller avec la même envie et le même jeu.* »

Car c'est bien là le problème. Plaisir-Les Clayes n'a pas démérité, mais Plaisir-Les Clayes a perdu. Et cette défaite a des conséquences sur le plan comptable, car le club est actuellement 9e de sa poule de 12 équipes. Or, les trois derniers descendent, mais aussi les plus mauvais 9es, « *et on a appris que c'était, sur les huit poules, les six plus mauvais 9es* », fait savoir Benjamin Modeste. Le PLCHB en fait partie et est donc actuellement relégable.

La fin de saison s'annonce alors périlleuse. À commencer par le prochain rendez-vous, à Dreux, le 22 avril. « *Victoire obligatoire. Il n'y a pas le choix, les gars sont déjà au courant,* affirme l'entraîneur plaisiro-clétien, qui voit néanmoins des motifs d'espoir pour ce déplacement chez l'avant-dernier. *Le discours de certains joueurs est très positif, ils ont dit que si on reproduisait ce match à Dreux, il n'y avait pas de raison de ne pas aller gagner là-bas, et je suis entièrement en adéquation avec ce qu'ils ont dit. On va retravailler, on a deux semaines, une période de repos, et dans deux semaines, on va aller à Dreux pour prendre les trois points et pas autre chose.* »

Prochain match chez l'avant-dernier « *pour prendre les trois points et pas autre chose* »

Le coach aimerait aussi que son équipe puisse même dans l'idéal viser un peu plus haut, et pourquoi pas en grappillant « *une ou deux places* ». « *Ça va dépendre de certains résultats,* prévient-il. *On a encore notre destin entre nos mains pour le maintien, donc c'est ça qui est positif, mais si on peut passer devant Chaville et Ponant (respectivement 8e et 6e, Ndlr), et finir à la éventuellement 6e ou 7e place, ce serait mérité par rapport à la saison. Et puis, c'est mieux pour repartir sur une base de travail pour la saison prochaine plutôt que de jouer le maintien à la dernière journée, c'est toujours pesant dans les têtes et les corps.* » Après Dreux, le PLCHB accueillera Ponant, ira à Chaville, puis terminera à domicile face à l'entente Houilles-Le Vésinet-Carrières. ■

Football américain
Enfin une victoire pour les Templiers

Il aura fallu attendre six matchs pour assiter à une victoire des Templiers dans le championnat de D2 de football américain. Le club élancourtois s'est imposé à Bordeaux (26-13), le 8 avril lors de la 6e journée de la conférence A. Ce succès n'empêche pas les Templiers de rester derniers de leur poule, à trois journées de la fin de la phase régulière. Les deux premiers se qualifient pour les demi-finales de play-offs, qui étaient l'objectif du club en début de saison. Pour monter parmi l'élite (où les Templiers n'ont plus évolué depuis 2016), il faut en revanche disputer la finale nationale, et donc faire partie des deux vainqueurs de conférence. ■

Cyclisme Paris 2024 : l'épreuve féminine de cyclisme sur route passera par Guyancourt

La commune, qui accueillera déjà le golf, devrait voir la future épreuve olympique de course en ligne dames traverser son territoire.

On savait déjà que les épreuves de cyclisme sur route des Jeux olympiques de Paris 2024 passeront par Saint-Quentin-en-Yvelines. Restait à savoir l'identité des villes traversées. Et, selon *78actu*, Guyancourt fait partie de celles-là. La commune, qui accueille déjà le golf grâce à la présence du Golf national, verra passer sur son territoire l'épreuve olympique féminine de course en ligne (à distinguer du contre-la-montre, l'autre épreuve de cyclisme sur route au programme des JO). Les coureuses passeront notamment « *par la rue Louis Blériot puis par la RD91 au niveau de l'avenue Léon Blum et de la route de Versailles* », précise *78actu*. « *Le parcours est en cours de validation. Paris 2024 estime la durée totale de la traversée de la ville à 15 minutes* », indique Florence Coquart, adjointe guyancourtoise aux sports, à nos confrères. Le détail du tracé n'est donc pas encore connu mais la date, elle, oui : le 4 août 2024, tandis que l'épreuve masculine en ligne aura elle lieu la veille. ■

Sports de combat Le club de judo de Voisins fête ses 50 ans

Le Judo club de Voisins-le-Bretonneux organise pour l'occasion une soirée festive avec des démonstrations le 15 avril au gymnase Les Pyramides.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Le gymnase Les Pyramides, à Voisins-le-Bretonneux, accueille une soirée avec des démonstrations, pour les 50 ans du club de judo, le 15 avril.

Ce mois d'avril est un mois de fête pour le Judo club de Voisins-le-Bretonneux. Le club célèbre, le 15 avril précisément, de 20 h à 21 h 30 dans la grande salle du centre sportif Les Pyramides, ses 50 ans d'existence. Des démonstrations auront lieu et 300 personnes sont attendues, selon la Ville. « *Une célébration aux allures de grande réunion de famille qui promet de beaux moments de sport et de convivialité* », indique le magazine municipal d'avril. Le tarif d'entrée s'élève à 5 euros, gratuit pour les moins de 18 ans (billets à retirer au judo club aux heures d'entraînement).

Fondé en 1972 exactement, par René Moreau, le Judo club de Voisins-le-Bretonneux est l'une des toutes 1res associations sportives de Voisins et a connu bien des évolutions en un demi-siècle. Initialement hébergé dans « *un préfabriqué en bois mis à disposition par la Ville* » et « *sans vestiaires ni douches, avec un poêle à charbon pour le chauffage* », le club a atteint un pic de 200 adhérents au début des années 1980, s'installant alors dans une salle de la mairie. Il compte aujourd'hui 85 licenciés – dont « *deux qui sont là depuis 35 ans* », confie René Moreau au magazine municipal –, a formé une centaine de ceintures noires et est « *créateur de liens intergénérationnels* », affirme le magazine. ■

= LE NOUVEAU MÉDIA DU POUVOIR D'ACHAT =

Le média indispensable et gratuit pour consommer plus malin au quotidien.

VU À LA TV

Visuel non contractuel

Il vous permet chaque semaine de :

- **Réaliser des économies**

grâce aux promotions présentes dans les prospectus des magasins proches de chez vous.

- **Bénéficier d'une information claire,**

concise et pertinente sur le pouvoir d'achat.

= INSCRIVEZ-VOUS ! =

- **au 01 62 040 040** (Prix d'un appel local)
- **sur www.150euros.fr ou en flashant ce code**

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

Plaisir Un *Casse-noisette* version danse urbaine au théâtre Coluche

La chorégraphe Blanca Li revisite l'œuvre de Tchaïkovski dans une création faisant la part belle au hip-hop, et qui fait étape à Plaisir le 16 avril.

DAN AUCANTE

Cette version de *Casse-noisette* propose une « *réorchestration étonnante et urbaine* » qui « *fait vibrer* » l'œuvre de Tchaïkovski « *sur les pas de huit danseurs virtuoses* », indique le théâtre Coluche.

Casse-noisette, le chef d'œuvre de Tchaïkovski, a fait l'objet de nombreuses adaptations. Celle prévue le 16 avril de 17 h à 18 h 30 au théâtre Coluche, à Plaisir, a sa particularité. Conçue par la chorégraphe Blanca Li, il s'agit d'une « *réorchestration étonnante et urbaine* » qui « *fait vibrer* » l'œuvre de Tchaïkovski « *sur les pas de huit danseurs virtuoses* », indique le théâtre Coluche sur son site internet. « *Exit tutus et pirouettes, place à la capuche et au "head spin"* », ajoute le théâtre plaisirois.

> **« *Exit tutus et pirouettes, place à la capuche et au "head spin"* »**

On retrouvera ainsi dans ce Casse-noisette version street « *un jeune homme qui danse du "popping" (type de danse urbaine, Ndlr)* », mais aussi « *des "poppers" [qui] interprètent également la musique qui correspond dans le ballet classique à la danse chinoise* », détaille la description du spectacle. On trouve aussi des breakers, dont certains seront peut-être aux JO de Paris en 2024. Ils « *incarnent les souris et leur roi qui entrent en bataille contre Casse-Noisette dans le rêve de Clara, en faisant des "head spin" (rotation sur la tête) et des "passpass" (mains au sol, les jambes courant autour du corps)* » poursuit le descriptif. Les prix des places vont de 16 à 32 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

Villepreux La commune rend hommage à Sacha Guitry

Une exposition consacréeau dramaturge et réalisateur se tient en mairie jusqu'au 15 avril. Le château de Ternay, à Fontenay-le-Fleury, qui fut sa résidence secondaire, sera lui visitable les 22 et 23 avril.

Sacha Guitry à l'honneur à Villepreux. La Ville organise jusqu'au 15 avril en mairie une exposition en l'honneur du dramaturge, acteur, metteur en scène, réalisateur et scénariste français, auteur notamment de 124 pièces de théâtre durant sa carrière. Mais Guitry, c'est aussi le château de Ternay, qui fut sa résidence secondaire. « *Ce charmant château, situé à Fontenay-le-Fleury, à seulement quelques kilomètres de Villepreux, se compose de 15 pièces dont neuf chambres, un séjour de 70 m², cinq salles de bains, le tout en parquet de Versailles et avec une hauteur sous plafond impressionnante. En visitant ce château, on peut aisément remarquer que Sacha Guitry aimait le luxe et la grandeur* », indique la municipalité villepreusienne sur son site internet.

L'association Fontenay d'hier et d'aujourd'hui proposera une visite guidée de l'exposition le 16 avril à 16 h. Le château sera lui accessible en visite libre les 22 et 23 avril de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30 (créneau réservé aux Villepreusiens à 10 h ces deux jours).

> **Après Sacha Guitry, une exposition sur Émile Zola en juin**

Les visites guidées de l'exposition et du château doivent faire l'objet d'une inscription, détails sur villepreux.fr. Après Sacha Guitry, la mairie de Villepreux accueillera aussi une exposition sur Émile Zola, le 24 juin à 10 h 30. ■

Élancourt La ventriloque Le Cas Pucine au Prisme ce samedi

La jeune ventriloque de 24 ans et son dragon Eliott se produiront dans la salle élancourtoise le samedi 15 avril.

Après Maurepas en septembre dernier (lire notre édition du 20 septembre 2022), Le Cas Pucine revient à Saint-Quentin-en-Yvelines. La jeune ventriloque de 24 ans, Capucine Duchamp de son vrai nom, se produira au Prisme, à Élancourt, le 15 avril à 20 h 30. L'artiste née dans les Yvelines, au Chesnay-Rocquencourt, sera toujours accompagnée de son fidèle Eliott, une peluche représentant un dragon… et qu'elle fait donc parler sans bouger ses lèvres. « *C'est non sans écueils qu'Eliott […] se décide à pousser Capucine dans ses retranchements à coup d'expériences, de provocations et, malgré tout, de tendresse. Un spectacle d'humour frais et novateur dans lequel la poésie, les performances et les rires s'entremêlent pour un moment fort en émotions* », indique le Prisme sur son site internet. La représentation dure une heure et demie, les tarifs des places vont de 8 à 20 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

Magny Un jeune pianiste turc en concert à Port-Royal des Champs ce dimanche

Doğaç Bezdüz. Ce nom ne parlera peut-être pas au grand public, mais, à même pas 24 ans, ce jeune virtuose turc du piano a déjà remporté de nombreux concours nationaux et internationaux. Il s'est aussi produit comme soliste et chambriste dans plusieurs pays : Italie, Belgique, Luxembourg, Turquie, Chypre, République tchèque, Bulgarie et… la France, avec notamment un concert à Magny-les-Hameaux, prévu le 16 avril à 17 h sur le site de l'abbaye de Port-Royal des Champs, salle Gazier. Le jeune pianiste y reprendra des œuvres de Bach, Busoni, Clementi, Granados, Lyapunov et Rachmaninov. Le concert dure environ 1 h 30, les tarifs des places vont de 10 à 20 euros. Réservations à l'adresse assoaprc@gmail.com et au 06 13 08 34 08. ■

Guyancourt Deux rappeuses à la Batterie ce samedi

Chilla et Sopycal se produiront au sein du pôle musical guyancourtois le 15 avril.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DES OY

La Batterie accueille les rappeuses Sopycal et Chilla le 15 avril.

La Batterie accueillera deux rappeuses le 15 avril à partir de 20 h 30. C'est d'abord Sopycal qui se produira au sein du pôle musical guyancourtois, en 1re partie de soirée. Cette artiste « *va à contre-courant en choisissant l'insolence et la désobéissance pour s'émanciper de règles qu'elle trouve obsolètes* », indique la Batterie sur son site internet. « *En mélangeant à la fois des sonorités trap, drill, cloud et reggaeton, elle nous livre des histoires drôles, violentes et désarmantes de sincérité* », poursuit la Batterie.

Ensuite, ce sera au tour de Chilla de monter sur scène. Cette chanteuse de 28 ans, née en Suisse, fait ses 1ers pas dans le rap en 2016, et est notamment repérée par Bigflo et Oli. Elle sort son 1er album, intitulé *Karma*, l'année suivante. On y trouve entre autre des chansons engagées contre les violences faites aux femmes. Après un nouvel album, *Mun*, en 2019, elle en a sorti un 3e, *EGO*, en octobre dernier. On retrouve notamment des collaborations avec Hatik ou encore Louane dans cet album « *riche en humeurs contrastées, né d'une longue période de création, de projets en tout genre et de remises en question* », décrit la Batterie. Les prix des places vont de 8,50 à 17 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

Saint-Quentin-en-Yvelines Du mentalisme à Montigny et La Verrière

Viktor Vincent et Matthieu Villatelle se produiront le 15 avril, respectivement à la Ferme du Manet et au Scarabée.

Les spectacles de mentalisme, de plus en plus populaires, s'invitent encore à SQY. Comme celui de Viktor Vincent, qui sera à la Ferme du Manet, à Montigny, le 15 avril à 20 h 30, dans le cadre de son spectacle *Mental Circus*. Un spectacle qui « *repousse une nouvelle fois les limites de son art* », indique la description du spectacle. « *Dans l'ambiance des années 30 aux États-Unis, il crée autour de lui un cirque imaginaire où s'expriment les performances mentales les plus folles et les expériences les plus bluffantes. Ici le pouvoir change de main, c'est le public qui s'en empare se découvrant des capacités insoupçonnées et des dons qui confèrent aux miracles* » ajoute la description. Les prix des places vont de 21,80 à 26,80 euros, réservations sur billetterie.montigny78.fr.

Autre mentaliste, Matthieu Villatelle se produit à La Verrière, au Scarabée, le même jour à la même heure. Il propose dans son spectacle *Cerebro* une autre approche, qui « *utilise la magie pour questionner notre rapport à l'autorité, à la croyance et au réel* », résume la description du spectacle. Les tarifs des places vont de 17 à 20 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

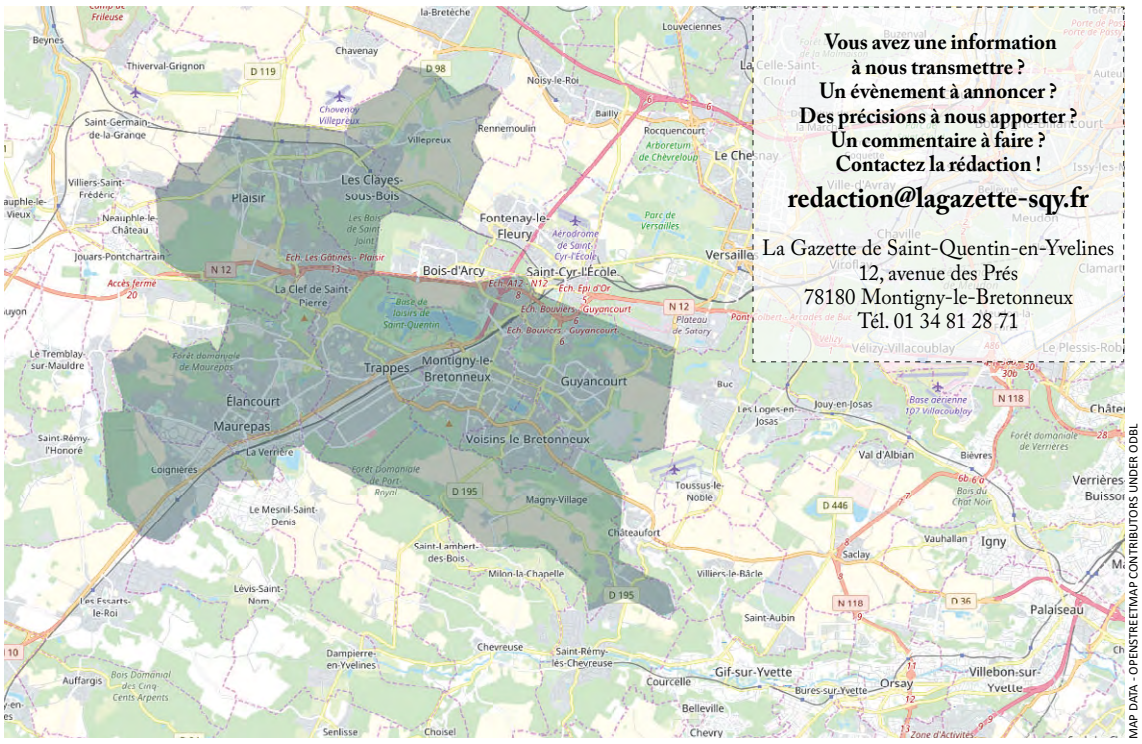

La Gazette
Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur et rédacteur en chef :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 04-2023
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

		9		8		1		3
	3	4		9	2	7		
7	8		1	3			2	
	6	3			1	9		2
	7	2	4		3			5
5	1		2	7	9		3	4
8	5	6			7			1
3			6			2	9	
		1	3	4		5		7

SUDOKU : niveau difficile

								3
	2	9						
4	6		5		3			1
5				6				
		3						5
2					9	1	7	8
		4			1			6
			9				1	4
	3			7	6		2	

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 215 du 4 avril 2023 :

7	2	5	9	8	6	1	3	4
9	3	4	2	5	1	7	8	6
1	8	6	4	3	7	5	2	9
5	7	9	6	4	3	2	1	8
4	1	2	8	9	5	6	7	3
8	6	3	7	1	2	9	4	5
6	4	8	1	7	9	3	5	2
3	9	1	5	2	8	4	6	7
2	5	7	3	6	4	8	9	1

4	7	5	3	6	2	9	1	8
2	9	8	5	4	1	7	3	6
1	3	6	9	7	8	2	4	5
5	4	7	2	3	6	8	9	1
3	8	2	4	1	9	5	6	7
6	1	9	7	8	5	3	2	4
8	6	3	1	2	7	4	5	9
7	5	4	6	9	3	1	8	2
9	2	1	8	5	4	6	7	3

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Vous êtes **entrepreneur, commerçant, artisan,**
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

SQY

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

VIVEZ

L'EXPÉRIENCE OLYMPIQUE DANS LES YVELINES

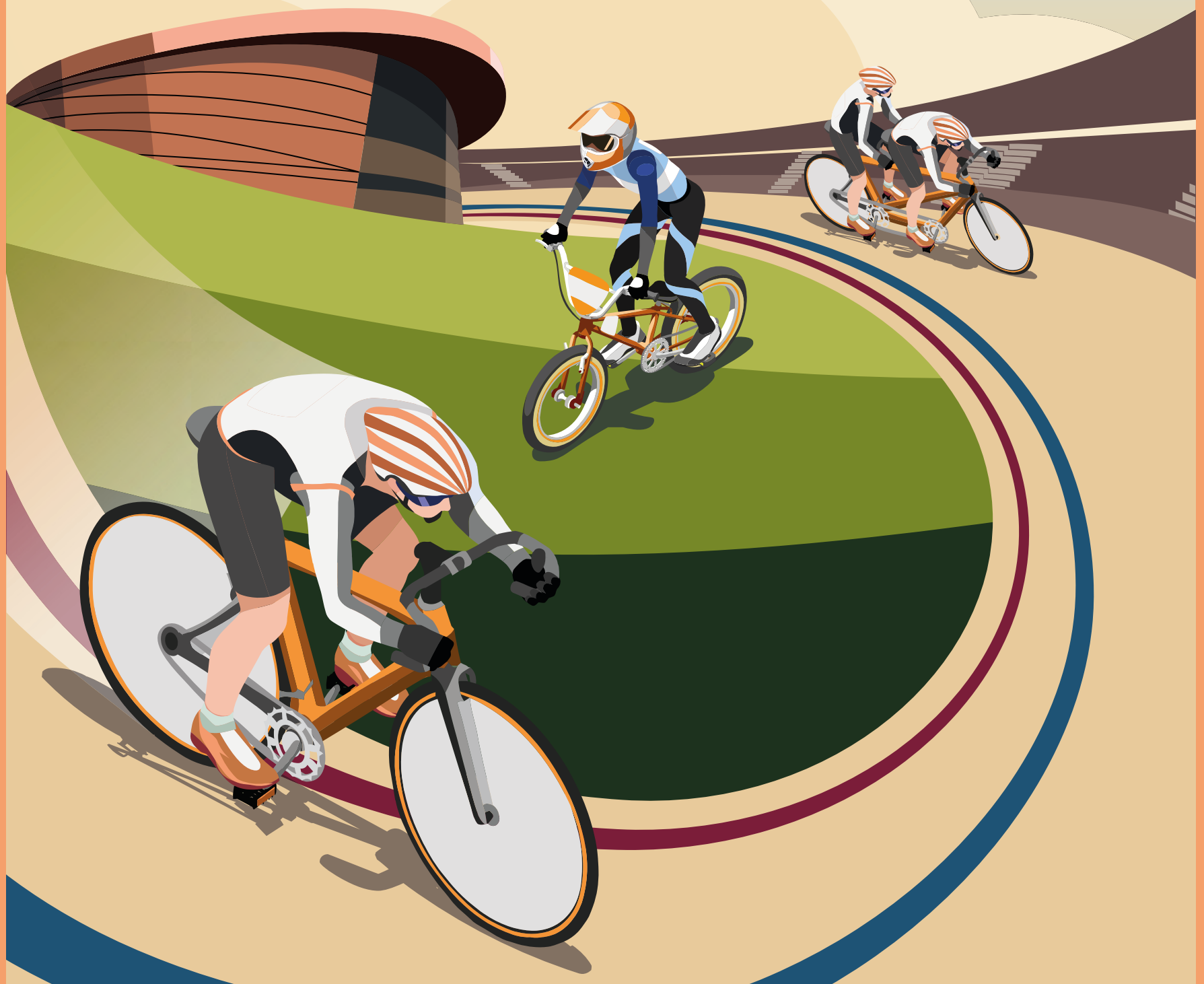

+ d'infos sur :
yvelines-infos.fr

PARIS 2024

Yvelines
Le Département
COLLECTIVITÉ HÔTE

PARIS 2024